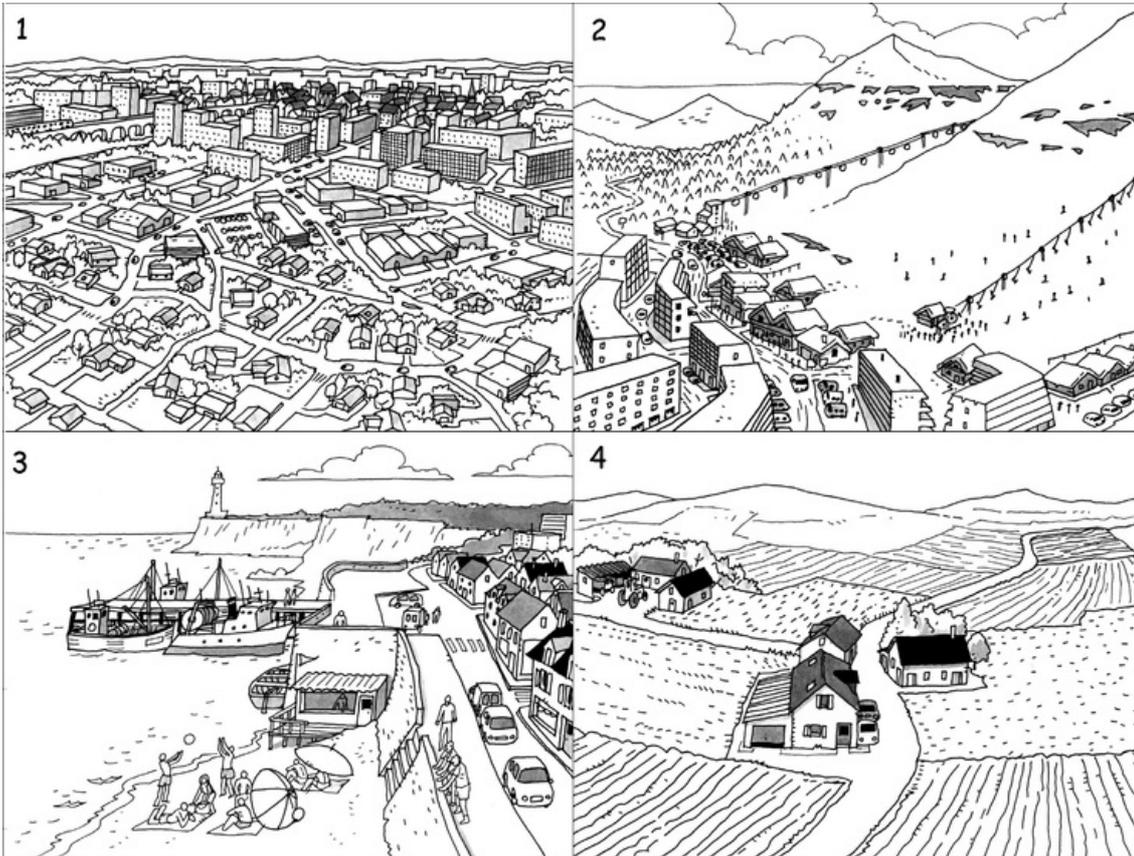


La variété des paysages français



Pour analyser un paysage, il faut en décrire :

- le **relief** (montagnes, collines, plaines, plateaux, vallées, rivières, etc.) ;
- la **végétation** (massifs forestiers, arbres isolés, espaces agricoles, jardins, etc.) ;
- les **constructions** (villes, villages, bâtiments isolés, constructions industrielles, routes, ponts, voies ferrées, aéroports, lignes électriques, etc.).

Ici, quatre types de paysages sont représentés : la **ville** (dessin n°1) avec son bâti très dense et ses nombreuses voies de circulation ; la **montagne** en hiver (n°2) avec son relief caractéristique et ses installations sportives ; le **bord de mer** (n°3) l'été avec ses activités portuaires, ses bateaux et ses plages ; la **campagne** (n°4) avec son habitat dispersé et ses champs.